

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 mars 2023

NOTE DE PRESENTATION

**OBJET : Mise à disposition d'un local municipal pour servir de billetterie éphémère au théâtre Les Gémeaux / Scène nationale**

Rapporteur : Jean-Philippe Allardi

La scène nationale Les Gémeaux programme des travaux du 12 juin au 19 novembre 2023 de rénovation complète des halls du théâtre et espaces de circulation du public. Cette rénovation a pour objectif d'offrir de nouvelles et meilleures conditions d'accueil aux spectateurs. Elle portera sur les halls du rez-de-chaussée et de l'espace d'accueil en sous-sol et du premier étage. Elle comprendra les sols, plafonds et parois, la signalétique, les mobiliers, l'électricité, l'éclairage, la sonorisation, le traitement phonique et thermique. La rénovation est conduite sous maîtrise d'ouvrage de Vallée Sud-Grand-Paris.

S'il n'y a pas de spectacles proposés au public durant cette période, il demeure nécessaire pour les Gémeaux de pouvoir disposer d'un lieu pour accueillir une billetterie éphémère durant les travaux en vue de la saison 2023-2024.

Les Gémeaux ont sollicité la Ville quant à la recherche et à la mise à disposition d'un local servant de billetterie éphémère mais servant également pour accueillir entre 3 et 7 salariés du théâtre dans le cas où les travaux seraient particulièrement bruyants durant cette période.

La Ville est propriétaire des locaux commerciaux sis 71 rue Houdan, anciennement occupés par les Pompes funèbres générales, locaux désormais vacants. Y installer une billetterie éphémère permettrait pour le théâtre de capter potentiellement un nouveau public en raison de l'implantation du local en centre-ville, tout en maintenant une activité dans cet espace et de répondre aux besoins formulés par Les Gémeaux.

Les locaux nécessitent des travaux de remise en état pour pouvoir y accueillir le public et des salariés du théâtre. Ces travaux seraient réalisés à la charge de l'association et non à celle de la Ville, en amont de la période d'ouverture au public de ce local.

Il est donc proposé de mettre à la disposition de l'association Les Gémeaux ces locaux et que la mise à disposition du local soit consentie de manière gratuite, le local étant vacant mais nécessitant des frais d'installation.

Les locaux seraient ainsi mis à disposition à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023 pour permettre la réalisation de ces travaux préalables et ce jusqu'au 30 novembre 2023.

Les fluides et les frais de copropriété (au prorata de l'occupation) seraient, comme les travaux d'aménagement des locaux, à la charge de l'association.

Une convention d'occupation précaire entre la Ville et l'association doit préciser les modalités exactes de mise à disposition de locaux.

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir décider la mise à disposition gratuite du local du 71 rue Houdan à l'association Les Gémeaux du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 30 novembre 2023 et d'autoriser le maire à signer les actes correspondants.